

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION :	Assurer le bien-être, cultiver le goût d'apprendre et favoriser l'épanouissement de tous pour cheminer vers la réussite.
NOTRE VISION :	Le cœur de Madeleine-Brousseau bat au rythme du respect, de la bienveillance et de la coopération.
NOS VALEURS :	Respect, bienveillance, coopération.

RÉSUMÉ GLOBAL

L'école Madeleine-Brousseau est située à Chambly, sur le boulevard Lebel, dans le quartier de La petite rivière, à la limite du quartier Chambly centre. En 2016, la population de Chambly était de 30 082 habitants.

L'école a ouvert ses portes en août 2016. Lors de sa première année de fonctionnement, elle comptait 432 élèves. En 2017-2018, elle était fréquentée par 608 élèves, en 2018-2019, par 635 élèves, en 2019-2020, par 650 élèves, en 2020-2021, par 664 élèves et en 2021-2022, par 697 élèves.

Dans le cadre d'une compilation spéciale des données du recensement canadien de 2016, l'établissement se situait au rang décile 2 pour le seuil de faible revenu et au rang décile 1 pour l'indice du milieu socio-économique. À noter que les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

Depuis son ouverture, l'école Madeleine-Brousseau est une école préscolaire et primaire. Cependant, à compter de 2019-2020, elle n'accueillera que les élèves du primaire alors que les classes du préscolaire seront relocalisées à l'école de la Passerelle, située à 3 kilomètres de distance. Au secondaire, les élèves qui poursuivent leurs études à la CSP fréquentent généralement l'école

Les Seuils de faible revenu après impôt désignent les seuils de revenu, définis en utilisant les données sur les dépenses de 1992, en deçà desquels les familles économiques ou les personnes hors famille économique consacraient une part plus importante que la moyenne de leur revenu après impôt aux besoins primaires comme la nourriture, le logement et l'habillement. À titre d'exemple, le quartier le plus défavorisé de la ville de Chambly est au niveau 13,7. (<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/fam019-fra.cfm>)

secondaire de Chambly pour les 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire et l'école du Mont-Bruno, dans la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, pour la 4^e et la 5^e secondaire. La grande majorité des élèves de l'école fréquentent le service de garde et sont transportés par leurs parents. Un grand pourcentage des élèves marche pour venir à l'école.

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle ¹	Évaluation	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 1 : Analyse des zones de vulnérabilité en écriture en fonction des critères aux épreuves ministérielles : <i>action à réaliser</i>	Le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles en français écriture est de 79,6 % soit une augmentation de 1,2 % . La cible est atteinte.	↑	La cible est atteinte. Il est toutefois préoccupant de constater que 4 % de nos élèves de 6 ^e année sont en échec à l'épreuve ministérielle de français écriture et que 19,4 % de nos élèves sont considérés à risque puisqu'ils ont obtenu un résultat entre 60 et 69 à l'épreuve ministérielle de français écriture. Au courant de l'année scolaire 2022-2023, le comité pédagogique procédera à l'analyse des zones de vulnérabilité en fonction des critères aux épreuves ministérielles.
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 2 : Planification des savoirs essentiels en écriture et mise à jour : <i>action réalisée.</i>		↑	En début d'année scolaire 2021-2022, deux conseillères pédagogiques ont été mobilisées afin d'accompagner les équipes de niveau dans la planification des savoirs essentiels. En cours d'année et en fonction des directives ministérielles, d'autres travaux ont été réalisés afin d'arrimer la planification de l'enseignement des apprentissages prioritaires, dont l'enseignement de l'écriture.

Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 3 : Développement d'une vision commune de l'élève compétent en écriture : <i>action réalisée</i> 	↑	<p>Résultats moyens aux épreuves : 79,6 %</p> <p>Des rencontres ont été tenues en 2021-2022 afin d'aller au bout de l'exercice. Le portrait de l'élève compétent en écriture ainsi que l'arrimage entre les cycles est terminé pour la 2^e année ainsi que pour le 2^e et le 3^e cycle. Le travail demeure à faire en 1^{re} année.</p> <p>Bien que cette initiative n'apparaisse pas dans notre plan d'action, nous avons également fait des gains en matière d'harmonisation de la vision de l'élève compétent en français grâce à un projet pilote d'enseignante-ressource en littérature. L'enseignante soutient des membres de l'équipe dans l'appropriation de la pratique des entretiens de lecture et des ateliers d'écriture. Ce projet connaît des retombées intéressantes et contribue à l'amélioration continue des pratiques.</p>
Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	D'ici le 30 juin 2022, travailler collectivement à augmenter de 1 point de pourcentage (78,4 %) le résultat moyen obtenu par les élèves de 6 ^e année aux épreuves ministérielles de français écriture.	Résultats moyens en écriture des élèves à l'épreuve du MEQ	78,4 %	Action 4 : Utilisation d'un code de révision et de correction commun : <i>action réalisée</i> 	↑	<p>Résultat moyens aux épreuves : 79,6 %</p> <p>Le code de révision et de correction commun et diffusé dans l'agenda est implanté partout. Divers outils ont d'ailleurs été créés en soutien, comme des affiches, des réglettes et des codes de révision et de correction plastifiés. Ceux-ci circulent et sont bien utilisés.</p>

<p>Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques</p>	<p>D'ici le 30 juin 2022, évaluer par sondage la qualité de la rétroaction reçue en écriture chez les élèves de 2e et 3e cycle, en visant 80 % de satisfaction.</p>	<p>Résultat au sondage</p>	<p>Jusqu'en 2019-2020, la pratique de la rétroaction n'était pas documentée. L'équipe-école estimait avoir besoin de formation dans ce domaine avant de pouvoir l'intégrer en classe de façon concertée et de pouvoir en mesurer les effets. Les élèves, eux-mêmes, seront parties prenantes à la démarche et apprendront à rétroagir efficacement.</p>	<p>Action 5 : Mise en place de CAP ayant pour objet la rétroaction en écriture : <i>action réalisée. Les rencontres étaient toutefois des COP et non des CAP.</i></p>		<p>↑</p>	<p>Le comité pédagogique a réalisé des capsules vidéos présentant les différents outils élaborés afin de permettre aux nouveaux enseignants de se les approprier dans un souci de pérennité.</p>
<p>Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques</p>	<p>D'ici le 30 juin 2022, évaluer par sondage la qualité de la rétroaction reçue en écriture chez les élèves de 2e et 3e cycle, en visant 80 % de satisfaction.</p>	<p>Résultat au sondage</p>	<p>Jusqu'en 2019-2020, la pratique de la rétroaction n'était pas documentée. L'équipe-école estimait avoir besoin de formation dans ce domaine avant de pouvoir l'intégrer en classe de façon concertée et de pouvoir en mesurer les effets. Les élèves, eux-mêmes, seront parties prenantes à la démarche et apprendront à rétroagir efficacement.</p>	<p>Action 6 : Coordination des initiatives, élaboration et amélioration d'un sondage anonyme à mener auprès des élèves de 2^e et de 3^e cycle au sujet de la qualité de la rétroaction reçue en écriture : <i>action réalisée.</i></p>		<p>↑</p>	<p>Élaboration d'un sondage qui a permis de mesurer le taux de satisfaction des élèves à l'égard de la qualité de la rétroaction reçue.</p> <p>Poursuite de l'utilisation des outils développés par le comité pédagogique.</p>

<p>Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques</p>	<p>D'ici le 30 juin 2022, évaluer par sondage la qualité de la rétroaction reçue en écriture chez les élèves de 2e et 3e cycle, en visant 80 % de satisfaction.</p>	<p>Résultat au sondage</p>	<p>Jusqu'en 2019-2020, la pratique de la rétroaction n'était pas documentée. L'équipe-école estime avoir besoin de formation dans ce domaine avant de pouvoir l'intégrer en classe de façon concertée et de pouvoir mesurer les effets. Les élèves, eux-mêmes, seront parties prenantes à la démarche et apprendront à rétroagir efficacement.</p>	<p>Action 7 : Administration du sondage auprès des élèves de 2^e et de 3^e cycle sur la qualité de la rétroaction reçue en écriture et amélioration continue : <i>action réalisée</i></p>	<p>Un sondage a été fait auprès des élève du 2^e et du 3^e cycle en mai 2022 afin de mesurer la qualité de la rétroaction reçue en écriture. Le niveau de satisfaction des élèves est de 90 %. La cible est donc atteinte.</p>	<p>↑</p>	<p>Sondage à refaire en mai 2023.</p>
<p>Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire</p>	<p>D'ici le 30 juin 2022, augmenter de 5 points de pourcentage le niveau de satisfaction des élèves sondés annuellement quant à l'aspect stimulant de leur environnement.</p>	<p>Résultat de sondage</p>	<p>80 % Au 30 juin 2021, le niveau de satisfaction des élèves quant à l'aspect stimulant de leur environnement n'était pas documenté. L'équipe prévoit sonder les élèves à ce sujet et avoir augmenté, à terme, le niveau de satisfaction de 5 points de pourcentage.</p>	<p>Action 8 : Création du comité UNF : <i>action réalisée</i></p>	<p></p>	<p>↑</p>	<p>92 % des élèves considèrent que l'école organise des activités qui leur plaisent.</p> <p>88 % des élèves considèrent que les activités organisées sont stimulantes.</p> <p>Nous considérons que la moyenne de ces deux résultats permet d'obtenir le pourcentage d'élèves qui considèrent que leur environnement est stimulant.</p>

<p>Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire</p>	<p>D'ici le 30 juin 2022, augmenter de 5 points de pourcentage le niveau de satisfaction des élèves sondés annuellement quant à l'aspect stimulant de leur environnement.</p>	<p>Résultat de sondage</p>		<p>Action 9 : Organisation d'activités rassembleuses à l'école pour contribuer à la motivation des élèves : <i>action réalisée</i></p> <p>Action 10 : Réalisation d'activités rassembleuses à l'école : <i>action réalisée</i></p> <p style="text-align: center;">● ●</p>		<p>↑</p>	<p>Le comité UNF poursuivra son travail en 2022-2023</p> <p>Activités rassembleuses réalisées en 2021-2022 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décembre 2021 – activités de Noël et spectacle de Noël 2. Mars 2022 – Chanson « Aimons-nous » pour l'Ukraine 3. Mai 2022 – Duathlon-Triathlon 4. Juin 2022 – Kermesse 5. Juin 2022 - Spectacle de fin d'année <p>À ces activités se sont greffées les fêtes annuelles, ainsi que les initiatives du parlement des élèves, qui se sont aussi avérées rassembleuses.</p>
<p>Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire</p>	<p>D'ici le 30 juin 2022, augmenter de 5 points de pourcentage le niveau de satisfaction des élèves sondés annuellement quant à l'aspect stimulant de leur environnement.</p>	<p>Résultat de sondage</p>		<p>Action 11 : Élaboration et amélioration d'un sondage à mener auprès des élèves de 2^e et de 3^e cycle sur l'aspect stimulant de leur environnement : <i>action réalisée</i></p> <p>Action 12 : Administration du sondage : <i>action réalisée</i></p> <p style="text-align: center;">● ●</p>	<p>Un sondage a été fait auprès des élève du 2^e et du 3^e cycle en mai 2022 afin de mesurer le niveau de satisfaction des élèves quant à l'aspect stimulant de leur environnement. Le niveau de satisfaction des élèves est de 90 %. La cible est donc atteinte.</p>	<p>↑</p>	

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 13 : Création du comité cour d'école et lutte contre l'intimidation et la violence : <i>action réalisée</i>	Un sondage a été réalisé auprès des élèves du 2 ^e et de 3 ^e cycle. 29 % des événements de violence et d'intimidation se produisent sur la cour de récréation. L'objectif n'est donc pas atteint.	→	En 2022-2023, le comité prendra le nom de comité Bien-être. Du travail demeure à faire pour diminuer les conflits sur la cour d'école. Le comité Cour d'école et lutte contre l'intimidation et la violence a été fusionné à celui du comité code de vie en 21-22. Le comité code de vie a veillé à l'application de ce dernier et au respect du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Le comité a retiré l'utilisation des dossards pour les élèves ayant besoin de soutien lors des récréations La mise en place d'un « club de marche » le midi a permis de réduire les geste de violence et d'intimidation lors de cette période.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 14 : Marquage de la cour – séparation de la cour en deux (élèves de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e année d'un côté et élèves de 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e année de l'autre) et aménagement de zones récréatives : <i>action réalisée</i>	18 % des élèves disent avoir été victime de violence. 20 % des élèves disent avoir été victime d'intimidation.	↑	Maintien du moyen.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 15 : Coordination des initiatives et organisation des récréations (standards, dirigées et d'apprentissage) : <i>action réalisée</i>		→	Actions à prendre en 2022-2023 Structuration des récréations en proposant des zones de jeux. Utilisation la butte et du terrain de soccer aux abords de l'école. Les récréations standards et dirigées ont été utilisées. Retrait du dossards pour identifier les élèves en récréation d'apprentissage étant donné la perception négative de ce moyen (tant par les élèves, les parents, que le personnel de l'école).

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 16 : Cartographie des stations de surveillance, des activités offertes, des postes pour les rangs et mise à jour saisonnière : <i>action réalisée</i>		↑	Le moyen est à poursuivre.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 17 : Diffusion du diaporama saisonnier sur les règles de la cour d'école : <i>action réalisée</i>		↑	Le moyen est à poursuivre. La diffusion du diaporama saisonnier sur les règles de la cour d'école a été effectuée. Un arrimage avec le service de garde a été fait par souci de constance et de cohérence.
Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	Action 18 : Présentation d'ateliers sur l'intimidation et la violence : <i>action réalisée</i>		↑	Le moyen est à poursuivre. Chaque année, la Régie intermunicipale de police de Richelieu-Saint-Laurent offre aux élèves de 5 ^e et de 6 ^e année des ateliers qui abordent l'intimidation et la violence, soit <i>Prudence sur le net</i> et <i>Conséquences légales</i> . Au fil des interventions, nous avons pris conscience du fait que les enfants, comme leurs parents, évoquent fréquemment l'intimidation alors qu'il s'agit d'une situation de conflit. Les éducatrices spécialisées ont communiqué aux élèves, aux enseignants de 1 ^{re} à 6 ^e année et aux parents la différence entre le conflit et l'intimidation, en s'appuyant sur une affiche installée dans toutes les classes. Par ailleurs, les situations d'intimidation et de violence qui ont été portées à notre attention ont été gérées en fonction du Plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école.

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire	D'ici le 30 juin 2022, diminuer de 3 points de pourcentage la proportion des événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école.	Résultat de sondage	28,65 %	<p>Action 19 : Élaboration et amélioration d'un sondage à mener auprès des élèves de 2^e et de 3^e cycle sur les événements de violence ou d'intimidation qui se produisent sur la cour d'école : <i>action réalisée.</i></p> <p>Action 20 : Administration du sondage : <i>action réalisée</i></p>	Un sondage a été mené au printemps 2022 auprès de 429 élèves.	↑	<p>Le moyen est à poursuivre mais le sondage devra être simplifié et modifié.</p> <p>Le résultat du sondage révèle que 29 % des élèves se disent victime de violence et d'intimidation. L'espace disponible demeure un enjeu important. Il est important de poursuivre l'utilisation des espaces extérieurs à la cour.</p> <p>Au 3^e cycle, lors de la période de la fonte des neiges, les élèves ont pu marcher en dehors de la cour sous la supervision d'un adulte. Cette alternative a été appréciée des élèves de 5^e et 6^e année.</p>
---	--	---------------------	---------	---	---	---	--

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

¹ Considérant la fermeture de notre établissement le 12 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19 et des modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).

Le code d'évaluation  « À surveiller » est utilisé.